

Universitätsbibliothek Paderborn

Acta Pacis Westphalicæ Publica

Oder Westphälische Friedens-Handlungen und Geschichte

Worinnen enthalten, was vom Anfang des Jahrs 1647. biß gegen Ende desselben zwischen Jhro Römisch-Kayserlichen Majestät, dann den Beyden Cronen Franckreich und Schweden, ingleichen des Heiligen Römischen Reichs Chur-Fürsten, Fürsten und Ständen, zu Oßnabrück und Münster gehandelt worden

Meiern, Johann Gottfried von Hannover, 1735

VD18 90566467

§.VI. Die Frantzosen bemühen sich, die Postulata Catholicorum in puncto Gravaminum zu manuteniren; insonderheit aber das Stifft Oßnabrück dem Catholicis zu conserviren.

urn:nbn:de:hbz:466:1-52129

wohl, und ließ ihm folde Mennung gang wohl gefallen, vermennend, Die Ranferliden wurden felbft leichtlich mit ben Stanben condescendiren ; De Proseriptione Statuum Imperii, hatten fie mit ben Ranferlichen concertiret, und wolten die Ranferlichen barunter gang ungern weichen, fürgebend, es wirde die Justiz das burch gehemmet und aufgehoben werben. Ille: wann ber Ranfer, oder einiger Stand contra Pacem Publicam angegriffen wurde, fo mare einem jeden erlaubt, fich armata manu ju defendiren, auch mas ren die Cranffe laut der Executions-Ordnung fchuldig, bem Beleidigten Rettung ju thun, und guaffiftiren : Solten nun barunter, ober in bergleichen andern Rallen folde Excesse furgehen, daß die Achte Ertlarung Dechtswegen fatt hatte, fo fonte ber Ranfer leicht innerhalb 6. Monatheneinen Reichs Tag ansichreiben, die Violatores citiren, und nach Befindung mit ber Stan-De Gutachten, Rechtliche Erfantnuß ergeben laffen. Und hatte jumahln ber vorige Ranfer Pfaly Graf Friedrichen auf eis nen Reichs- Tag citiret, und befundenen ten Sie bamit ihr Gesprach.

Dingen nach, mit Bewilligung ber Stan: 1647. be profcribitet, die Execution auch, laut des Land Friedens und der Executions-Ordnung, berrichten laffen; fo batteman, ofine einige Befdmehrungen bes Meiche, mit 10000. Mann exequiren fonnen, und hatte alfo das erfchreckliche Unglück, welches fieder dem Treffen aufm Benfenberg, bas Reich durch und durch über febroemmet, auch alle Wincfel mit 21ch und Weh ans gefüllet, leichtlich verhütet und abgemenbet werden fonnen; Dun aber fffinde ber betrubte unaussprechliche Ubelftand bes Reiche allermanniglich für Augen, fo burch die schleunige Proscribirung bes Pfalg, Grafens verurfachet worben ; Da hatte man angefangen, an die 10000. Mann eigenmachtig zu werben, und wieder ben Land- Frieden, ben Reiche Standen ubern Salf geführet, bergleichen unerhor. te Excesse nun, eins vor alles abjumenben , ware bas beste remedium , ber Stande Proferiptiones auf Reiche Tage gu verweifen. Salvius war mit bem Gefandten barunter gang einig, und endig-

rum 3u manuteniren.

Die Frankos Minister hingegen suchten die Postulata ten suchen, Milliter hingegen fittelen die Bege ju Catholico- fecundiren, und wolfe von dorher ficherlich verlauten, wie fie von ihrem Sof den Befehl bekommen hatten , ben Schweben und Protestirenben Stanben anzuzeigen, baf die Eron Franck eich Die Catholischen Stanbe fiber ihre ausgejefte endliche Refolution nicht beschweren laffen konnte; Und weilen in ihrer, ber Frangofen, mit Schweden und den Protestirenden getrof. fenen Capitulation, die Religion per expreffum ausgenommen worben mare, alfo folte man in die Carholnichen weiter nicht fegen ic. Im Fall auch Die Schwedischen und Protestirende he durch fich micht molten jur Moderation ihrer Postulaten bewegen laffen , habe bie Eron Franckreich refolviret, ihre Armée von der Ochwedifchen zu fepariren, auch mit Darreichung Der versprochenen Geld-Sulffe einzuhalten. Und alf von einem Catholifchen Stand gefragt worben, wann vielleicht Die Schwedi: fchen und Protestirende ber Eron Franck-Bierdter Theil.

reich Separation nicht achten, sonbern für fich feloften untereinander Die Gachen weis tere gegen b e Catholifden, bis ju derjelben Exstirpation, mir ben 28 affen aus führen wolten , ob man alebann , Catholi chen theile, ber wurdlichen Affiftenz ben ber Eron Francfreich fich verfeben fonnte; folle bon ben Frankoftichen Gefandten Die 2Int= wort bahin gefallen fenn, bag ob fie wohln über dieje Frag bet windflichen Affiftenz halber wider ihre Allierten, vom Soff feine Determination hatten, fo waren fie boch gleichfam verfichert, es werde die bloffe Separation und nachbleibende Geld Sulf genug fenn, die Gegentheile ju billigen Conditionibus inMateriaGravaminum Religionis ju bermögen; widrigen Falls aber wirde endlich Franckreich jur andernRefolution wider ihre bisher gewesene Alliicten um fo viel mehr gebracht werben, weilen ber Schwedischen und Protestirenben Intentiones, burch ihre glucfliche Rriege Progreffen nunmehr allzuweit berfur bras chen, indeme fie unlaugit einen Nomim Eles Aoratum vor Schweden, auf die Bahn

April, groffer Confideration ware, und dardurch Die Uncatholischen im Reich ben Catholifchen fo weit prævaliren wurden, daß denenfelben endlich ber Simmund Muth zu einem Romischen Känser aus ihrer Confession steigen und aufwachsen möchte zc.

1647. bringen borffen, welches eine Sache von Denabrud, vor die Catholicos, wie 1647. mehrmahlnerwehnt worden guerhalten, das April. mit es nicht in der Evangelicorum San- Infonderheit be gelangen mochte. Diefes gab Unlaß, baß bas Stiffe Die Ursachen, warum solches Stifft viel. Ofinabrud mehr denen Evangelicis zu siderlassen was ben Carbolic is zu con. re, in folgender Miffive, (welche man aus ferviren, bes Schwedischen Residentens Rosen-Infonderheit aber bemuihete fich Com- hans Feber gefloffen gu fenn, vermuthete,) te d'Avaux aufs auferste, bas Stifft bekandt gemacht, und infinuiret wurden.

N. I.

Miffive, die Urfachen hauptfächlich vorstellend, weswegen das Stifft Os nabruck denen Evangelicis zu überlaffen fen.

Monfieur

Je vous advisay par mes précedentes qu'en suite de la satisfaction de la Suede accommodée, nous esperions de voir des bons progrés au reste, & principalement au Traité des griefs, que nous avons entre les mains depuis si long tems. L'apparance en sût assez bonne au commencement, puisqu'on entreprennoit tout d'un trait trois affaires, à sçavoir celle de Hessen, de la Maison Palatine, & de nos differents avec les Estats Catholiques, aussi avions nous reduit toute nostre dispute à si peu de poincts, comme Vous en avez esté averty autrefois, que nous croions estre bien proches de la conclusion. Mais le succès a esté jusques icy encore bien contraire à nos esperances. Nous vivons dans un embarras de contradictions, controlleurs, & une telle varieté d'interests, que les petites choses sont souvent retardées ou traversées par plusieurs contrarietez, qu'il est mal aisé d'en trouver la sortie, ainsy qu'il arrive à ceux, qui se trouvent en-veloppez d'un tourbillon de vent, qui sousse de tous cotez. L'affaire Palatine nous en fait voir une preuve. De tant de principaux Ambassadeurs, qui se trouvent icy, chacun en a ses sentimens particuliers & souvent contraires à ceux des autres, de forte que depuis les declarations baillées d'un costé & d'autre, il ne s'y est plus rien avancé, si non que tous les Estats font demeurez d'accord, qu'il y aura un huitieme Electeur, sans speci-fier pourtant, qui sera le prémier ou le dernier. Au reste tout est encore indecis; de mesme est il aussy de la satisfaction de Madame la Landgrave. Peut estre que Mr. Trautmansdorff ne se haste pas en ces affaires là, esperant d'y trouver plus de facilité, si nous fussions auparavant d'accord avec les Estats Catholiques, veu que sans le dit accord aussi tous les autres accommodements seroient inutiles, & ne causeroient que de mescontente-ment aux amys de l'Empereur. Mais le malheur est, qu'en ce point on ne peut plus venir à la conclusion. Depuis que nous nous sommes approchez de plus en plus, il n'y a quasi que deux choses, qui nous tiennent encore separez, comme la liberté de nostre Religion dans les pays de l'Empereur, & la restitution de l'Evesché d'Osnabrug. Pour le premier il y a long temps, que vous en sçavez les mouvements & les raisons, qu'ils font opiniastres les uns & les autres, mais c'est une chose estrange, qui me donne autant d'estonnement qu'à vous, que pour un seul Eveché d'Osnabrug, il nous faille disputer si long tems, & retarder la tranquillité & le sou lagement de nostre chere patrie. Et quand je vous en diray la cause, vous la trouverez aussi etrange, que le retardement mesme. Ce n'est

1647. pas l'Empereur ou les Estats Catholiques, qui en font si grand bruit, en 1647. April. core qu'ils y soient les plus interessez. S'il ne tenoit qu'à eux, nous en se April. rions desja venus au bout. C'est la France, qui nous faict naître en ce point toute resistance, c'est elle, ou pour mieux dire, l'un de ses Ministres, qui encourage les Catholiques, & qui en brigue l'honneur, de les avoir maintenus, & d'avoir protegé la Religion Catholique, comme s'il importoit grandement au bien de toute l'Eglise Romaine, que cet Eveché en depen-de, & que cette seule preuve estoit capable d'oster aux Catholiques cette mauvaile impression, d'avoir receu des grands préjudices dans leur Eglise du costé de la France. Pour vous en apprendre donc les raisons, sur quoy on se sonde d'un costé & de l'autre, Monsieur d'Avaux & Messieurs les Catholiques disent, que l'Eveché d'Osnabrug est habité de plusieurs Catholiques, & qu'il a esté gouverné autrefois par des Evesques de mesme Religion, mais particulièrement à l'année 1624. selon laquelle on regle à cett' heure la restitution des Ecclesiastiques, & que nous autres Protestants avions tort d'en vouloir faire une exception par ce dit Eveché, & de ne vouloir rien relâcher en faveur des Catholiques, aprés avoir obtenu plusieurs choses d'eux; joint, que Messieurs les Plenipotentiaires de Sue-de, ayant fait tant pour les interests de leurs adhérants, se devoient contenter, que la France fist aussy quelque chose en faveur des Estats Catholiques. Mais de nostre coste nous alleguons, qu'il y a plus de cent ans, que cet Eveché d'Osnabrug aesté reformé, & depuis ce tems là, les habitans de celuy la plus part ont esté de la Religion, de sorte que pour cinq reformés, il n'y aura peut être qu'un Catholique. A cause de quoy les Estats & sujects géneralement desireroient plustot, d'avoir un Evêque Protestant, ainsy qu'ils en ont eu quelques fois, & le dernier qui estoit de la maison de Lunebourg a gouverné plus de vingt ans affez paisiblement là, où les autres Catholiques furvenus depuis, & principalement celuy qui le prétend à cett' heure, s'y font introduits par artifice & en quelque façon par force, comme leur Gouvernement tenoit aussi beaucoup du violent, & ce changement n'est arrivé que durant ces guerres & brouilleries, où la puissance de l'Empereur & de la Ligue Catholique sembloit desjà tourner tout à leur faveur. Mais à l'année 1618, il est sans contradiction, qu'il y avoit un Evesque Protestant, & ç'a esté de tout temps le terme de la Restitution qu'on a cherché, sur lesquels aussi se sont fondés les alliances de deux Couronnes.

Que si durant le Traité, on a tant cedé à la partie adverse, que de changer la dite année en celle de 1624, quelle force y a-t-il, qu'il nous faille ceder generalement en tout? Si tenoit à nous, d'accepter le dit terme ou non, aussi nous estoit-il permis d'accepter de la façon que nous le voulions, c'est à dire, d'y reserver la restitution de l'Eveché d'Osnabrug, ainsy que tous-jours depuis nous sommes demeurez sur cette reserve; quel tort avons nous de faire une semblable exception, si les Estats Catholiques mesmes, après nous, ont faiêt excepter de notre Traisété plusieurs changemens arrivez durant l'année 1624. En Bohéme & ailleurs, on ne se contente non plus de ce que le terme de 1624, porte, mais ils en reservent encore la liberté, de pouvoir chasser les Religionaires qui alors & encore aujourd'huy, se trouvent en leurs pays, ils tâchent aussy d'excepter la restitution de la ville d'Augsburg, & de quelques riches Couvents du pays de Wirtenberg. Icy il ne s'agit pas seulement de nous retenir quelques biens, mais aussy d'exterminer tout à fait le reste de nostre religion de touts les pays des Catholiques; mais nostre reserve n'a pour but que le convenable Gouvernement d'un Eveché, & l'union d'iceluy avec les autres que nous tenons, sans que nous songions d'y changer la religion, ou Mrr 3

1647. d'en chasser les Catholiques, qui s'y trouvent. De sorte qu'en cette af- 1647. faire je ne trouve ny juste raison ni aucun grand interest, pourquoy le party contraire se veuille opiniastrer, mais il faut que cela procede du caprice de quelquesuns, qui par imprudence se sont trop melés de certe dispute, se flattant d'esperance d'y pouvoir acquerir de l'honneur, & chan-geant ainsy un interest de religion en un interest d'honneur. C'est ce qui a fait devenir grande une petite querelle, & qui interesse à cett'heure la reputation d'une Couronne, qui ne s'employe pas icy, ce me semble, au vray bien, mais seroit mieux de se conserver en ces choses scrupuleuses par la diffimulation. Car files Catholiques en cette prétenfion ne reuffiffent point, comme je n'en vois pas d'apparence, quelle vanité fera ce de s'estre opposé fi long temps & d'avoir faict naître tant d'obstacles. Je ne pense pas, qu'à bon droit on se puisse plaindre de nous, ny de Messieurs les Plenipotentiaires de Suede, de n'avoir rien voulu relâcher en faveur & aux instances de la France. C'est assez relaché, que nous avons changé le terme de 1618, que la France mesme pourtant avoit proposé de maintenir. C'est assez de service reciproque, qui se trouve en ce dit changement. Au reste, je vous laisse à penser, si nous n'avons plus de raisons de nous opiniastrer sur une chose juste & convenable aux premières intentions de l'alliance, qu'un autre, de faire le Constant sur une resolution prise par trop de sa-cilité, ou par une ambition particuliere. Durant cette guerre & au commencement de ce Traicté, la France nous a toujours fait esperer, qu'elle maintiendroit nos interests, & que c'estoit l'interest d'Elle mesme, que les affaires d'Allemagne fussent restitués dans leur prémier estat. De quoy croyez Vous donc, que la France tirera à cett'heure plus de reputation ou de prosit, de l'accomplissement de ses promesses envers les Protestants, ou de la protection d'un Evêque particulier, pour laquelle on donne tant de mescontentement à tous nous autres? Vrayement il y a bien à dire, car au lieu d'une obligation universelle, on ne sera qu'acquerir celle d'un seul, & pendant qu'on perd les vieux amys, on n'en fait point des nouveaux. Ne pensez pas, que le grand zèle, que la France temoigne en cette seule affaire, puisse effacer aux esprits des Catholiques l'opinion qu'ils ont d'elle, & que par ce moyen la France puisse gagner grandement leurs bonnes affections. Ils savent bien flatter ses Ministres, lors qu'ils espe-rent de se prévaloir de leur authorité, mais l'interieur en a bien d'aversion, tant s'en faut que la France recevra jamais aucun effect d'eux, d'une vraye affection, & c'est une simplicité trop passionnée, de vouloir croire à leurs belles remonstrances & offre d'amitié, & leur faire quelque service sur l'esperance qu'ils en puissent rendre. D'ailleurs nous sçavons bien, que ce seroit trop prétendre, si nous voulions que la France nous assistat ouvertement en nos griefs Ecclefiastiques; mais nous luy sçaurions allez de grè, si Elle nous laissoit faire, sans se mettre du côté des Catholiques; Mais de voir qu'Elle s'oppose ouvertement à nos demandes, & se montre plus interesse que nostre partie adverse mesme, celà nous fâche trop, & nous oste les moyens de confiance avec cette Couronne.

D'iev à l'advenir nos maximes se changeront, & il nous faudra mieux favoir de qui on se doit assurer. Peut estre, que la France croira ne nous avoir pas grande obligation, & de n'avoir receu de nous des grands fervices en ces guerres passées. Mais bien que je ne veuille pas relever icy nostre merite, toutefois fi l'on ne veut pas nous favoriser, pour n'avoir beaucoup servi, encore moins le doit on faire à ceux, qui ont esté ennemys ouverts, comme la ligue Catholique, contre laquelle auffy les alliances se font faites. Je n'espere pas aussy, qu'on nous puisse accuser de peu de moderation, & qu'il y aille de l'honneur de la France (comme peut estre

refluence on graves a graves

1647. on s'imagine) de regler nos desirs. Nous ne demeurons qu'au terme de restitution, sans demander quelque chose de nouveau. Les Imperiaux & April. Catholiques peuvent estre encore bien aise, que la Satisfaction de la Suede s'est baillée à nos depens. Si pour cet egard on leur eust demandé un ou deux Evechez, fans les fondement d'autres justes raisons, ils n'auroient sçeu bonnement le refuser. Et posons le cas, que nous demandions trop, cette opposition si passionnée est ce un moyen d'y remedier? Au contraire on a veu, que durant ce retardement les demandes s'accroiffoient. Le Duc de Holface a demandé depuis recompense pour son Eveché de Breme; La Maison de Lunebourg pour ses interests à la cession de Magdeburg & Halberstadt, Toutes semblables demandes seroient prevenues, si l'on ne mettoit pas ces empêchements à la conclusion. Le vray moyen d'arrester nos demandes seroit, d'arrester le fondement qui l'appuye, c'est à dire les progrés de la guerre; Mais si à force de vouloir avancer les interests des Catholiques, on empêche nostre accommodement, & que la guerre continue, que sera ce, si non un moyen de les ruiner d'avantage? Ce n'est pas, ce me semble, d'avoir grand esprit, quand on s'amuse à l'empêchement d'un petit mal particulier, & cause par ce moyen le progrés d'un mal general. Un Eveché d'Osnabrug vaudrat-il aussy la peine qu'on continue la guerre, & pourrât-il payer ou s'égaler aux dommages que les Ca-tholiques auroient à fouffrir ailleurs? La continuation de la guerre ne pourra pas étre sans changement en pis ou en mieux. Si les Catholiques ont de l'advantage, ce seroit contre les interests de l'Estat de France, si nous en avions, peut être que ce seroit au préjudice de l'Eglise Romaine, que la France fait estat de proteger, de sorte que les affaires d'Allemagne estants à cett'heure mieux balancées que jamais, il me semble que la France, plûtôt que de causer quelques oppositions & nous mettre des empechemens, devroit tâcher de tout son possible, que nostre paix se sist, & que le tout demeurast en cet estat present. Voila ce qui me semble de cette affaire au regard de nous autres. Mais que dirai je de Messieurs les Plenipotentiaires de Suede, qui ont tant d'envie de nous conserver le dit Eveché, & y font bien plus particulièrement obligez, que non pas la France, de la faire rendre aux Catholiques. Ce ne pense pas qu'ils recevront grand service d'une sembable resistance. Ces aigreurs comme il s'en est passé souvent entre eux & Monsieur d'Avaux, sur ce sujet, ne peuvent, que les mécontenter. Et de mesme, que la veue souffre & ses rayons se divisent, quand elle s'approche trop d'une chose pour la voir, ainsi les amitiés souffrent & se divisent en divers sentimens contraires, quand on regarde de trop prés en des matières épineuses. Joint, que cela donne à rire à la partie adverse, qui auroit desiré long temps de voir ces Couronnes contraires l'un à l'autre, & les interests d'Estats changés en ceux de Religion. Mais à le bien prendre, Messieurs de Suede pourront tirer de ce different plus de profit que la France. Les oppositions feront esclatter d'advantage leur authorité & fermeté à nous maintenir, ils acqueront tant plus nostre entière amitié, à mesure que la France par ces conditions la va perdre, & fans doute cette amitié sera plus solide & utile pour la Suede, que celle des Estats Catholiques envers la France, puis qu'ils sont trop attachés à la maison d'Autriche, & le seront tousjours tant que l'Empire y demeure, afin qu'ils soyent unis contre nous autres. Toutes les quelles considerations me sont croire, que la France n'a pas raison de s'interesser autres. affaire, & que la Cour n'en donne peut estre pas des ordres. Car il ne luy peut importer grandement, qu'un chetif Eveché d'Allemagne foit aux uns Mais que les ordres en viennent de Rome, ou que Monou aux autres. fieur d'Avaux tâche au moins d'y gagner la renommée & s'avancer en dignité, ou que ce soit sa faveur particulière envers un particulier, l'ambi-

tion duquel s'avance par ce beau prétexte de la Reputation de la France, & 1647 du bien de la Religion Catholique Romaine. J'espère pourtant qu'enfin nous lerons delivrés de cette penible dispute, afin que nous puissions nous accommoder pour le reste. Vous me pardonnerés, Monsieur, si ma lettre à été trop longue. Ca été pour vous monstrer l'estat des affaires présen-Faute d'autre sujet, il faut que je remplisse la feuille de mes petits discours, je vous prie defaire le mêsme, quand vous avez loisir, vos lettres me seront toûjours plus agreables plus qu'elles seront longues. Principalement jedesire de cavoir, ce qui sera de cette ligue garantie, qui se traitte à cett'heure en Hollande, dont vous me pourrez de temps en temps escrire les particularités. Je me recommande à vos bonnes graces, demeurant

d'Osnabrug, 7 Mars 3301647. Iden den minschla

> Vôtre tres affectionne Serviteur,

N. N.

S. VII.

und Stadti: Schen Collegio über bie Gravamina Politica.

Deliberation brud, im Gurfflichen und Stadtischen Denen Kapserlichen Gesandten lehthin ex-Collegio, weil das Churfinfliche nebst tradirten Auffag pure ju bewilligen; bie denen andern benden Collegiis zu Minfter, bereits Montags vorher fich unterrebet gehabt, über die Gravamina Politica, oder die oben, f. III. angeführte, und benen Reiche : Standen ad deliberandum communicirte Extracte, die Jura Statuum betreffend, ordentliche Seffion und Rathgang gehalten, woben bann fich bie Stånbe, nach Ausweiß folgenden Protocolli fub N. I. in bregerlen Menning

Mm 3oten April wurdenun ju Dfina- getheilt: Die erfte gieng bahin, ben bon andere brachte ben verschiedenen capitibus, special-Erinnerungen vor : und Die Dritte fiel bahinans, bas gange Werck auf fernere Tractaten zwischen benen Kanserlichen und Schwedischen Gefandten auszuftellen: Ben welcher legteren es auch gelaffen wurde , und find die Specialia aus folgendem Protocollo wahrzunehmen.

N. I. Dag as David supplied and age raide

SESSIO PUBLICA XXXIX. Dinabruct, d. Mercurii den 30. Aprilis, hor. 8. matut. 1647.

Defterreichisches Directorium: P.p. Es wurden der Boch-löblichen Fürften und Stande Boch ausehnliche Rathe, Bothschaffren und Gesandten ze. Die dren Sachen, welche die Rangerlichen Plenipotentiarien benen Standen per Dietaturam communiciren und zur Deliberation gebenlassen, empfangen, und welcher gestalt por-hoch ermeldte herren Rapferlichen mit denen herren Schwedischen Plenipotentiarien, in puncto ber Stande Jura betreffend, in Differenz gerathen, baraus vers nommen haben. Weilen nun die Berren Kapferlichen felbsten ben Articulum aufges fett, wie er von Chur Fürsten und Standen begehret worden; Alis wurde man es auch, wie fich die Berren Ranferlichen refolviret, belieben, und nicht difficultiven, daß es also bem Instrumento Pacis einverleibet werbe. Die herren Schwedischen hatten zwar bergleichen gethan, und auch ihres Orts einen Unffah begriffen, nemlich ans dem einigen gren Art. derer 22. gemacht, bemnach aber theils schon in besagtem 9. Art. enthalten , theils auf einen Reiche Lag zu verschieben , auch Sachen waren, Die in der